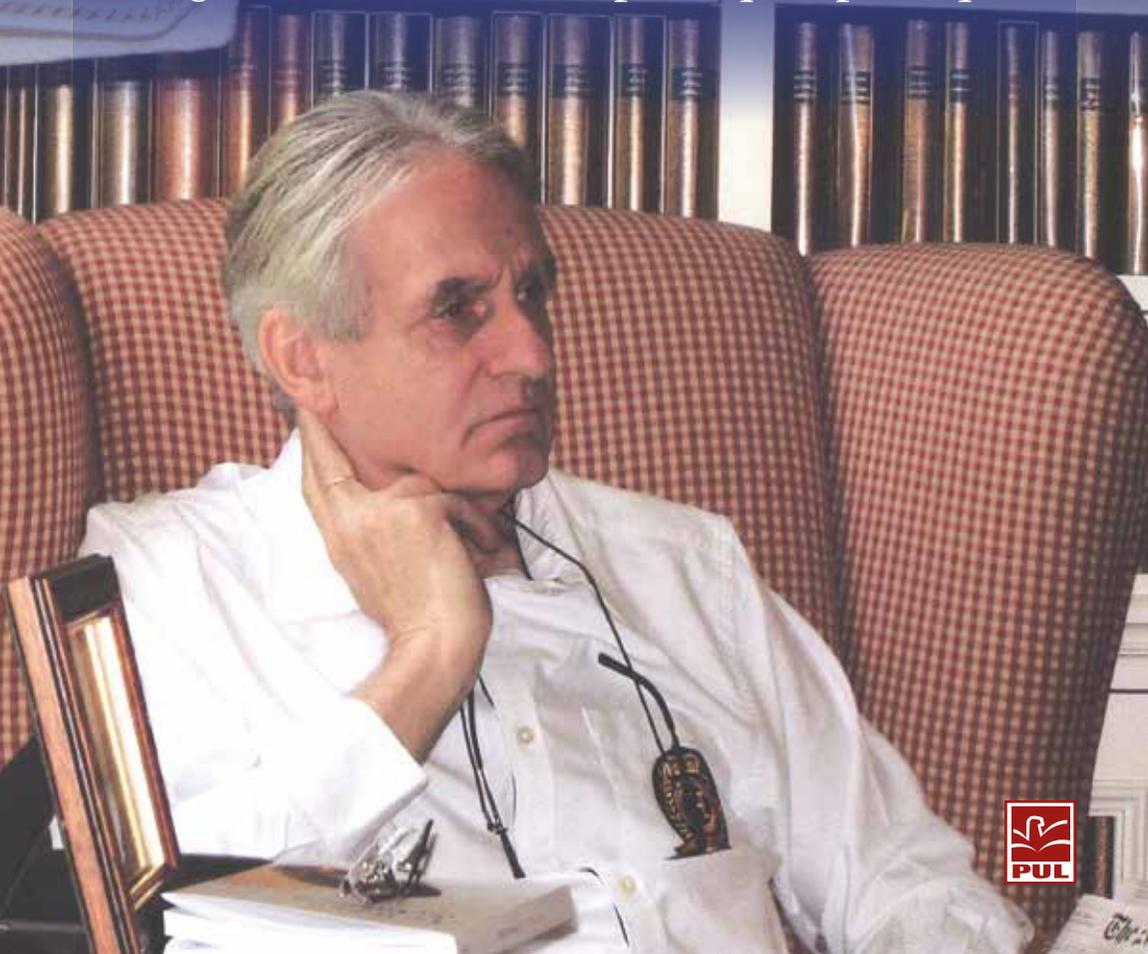


Sous la direction de
SRILATA RAVI et CLAUDE COUTURE

Autour de l'œuvre de
GÉRARD
BOUCHARD

Histoire sociale, sociologie historique,
imaginaires collectifs et politiques publiques



Autour de l'œuvre de Gérard Bouchard

Histoire sociale, sociologie historique,
imaginaires collectifs
et politiques publiques

Sous la direction de
Srilata Ravi
et
Claude Couture

Autour de l'œuvre de Gérard Bouchard

Histoire sociale, sociologie historique,
imaginaires collectifs
et politiques publiques



Presses de
l'Université Laval

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada pour nos activités d'édition.

Ce projet a été rendu possible grâce à une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

Maquette de couverture : Laurie Patry

Mise en pages : In Situ

© Presses de l'Université Laval. Tous droits réservés.

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2015

ISBN 978-2-7637-2010-4

PDF 9782763720111

Les Presses de l'Université Laval

www.pulaval.com

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

Table des matières

Introduction.....	1
<i>Srilata Ravi et Claude Couture</i>	
CHAPITRE 1	
Faucher, Bouchard, Roby et les autres : les migrations des Canadiens français à l'ère industrielle.....	21
<i>Yves Frenette</i>	
CHAPITRE 2	
Le concept d'Empire dans la théorie sociale critique	39
<i>Ian Angus</i>	
CHAPITRE 3	
La mémoire collective acadienne au service de la reconnaissance politique et de la (re)construction identitaire	53
<i>Éric Forgues</i>	
CHAPITRE 4	
Les imaginaires impériaux et la création de nouvelles sociétés	67
<i>Elizabeth Mancke</i>	
CHAPITRE 5	
Du rêve américain aux réalités interculturelles, ou l'américanité du cinéma d'immigration et d'immigrés au Québec	99
<i>Miléna Santoro</i>	
CHAPITRE 6	
Les ruses du discours, les sémantiques de l'imaginaire national et les identités de l'énergie: les cas comparés du Québec et de l'Alberta	119
<i>Dominique Perron</i>	

CHAPITRE 7

L'interculturalisme, la langue française et les immigrants allophones
au Québec: perspectives linguistiques dans le cadre des recherches
en acquisition des langues secondes 131

Martin Howard

CHAPITRE 8

Les interculturalismes à l'échelle locale 157

Aude-Claire Fourot

CHAPITRE 9

L'invention de soi: jalons pour une réflexion sur la mémoire des
immigrants 179

Paulin Mulatris

CHAPITRE 10

Interculturalisme, vivre-ensemble, accommodement raisonnable...
un vocabulaire à frontières 193

Monica Heller

CONCLUSION

Des collectivités neuves aux sociétés mondialisées: retour sur un
parcours scientifique 209

Gérard Bouchard

Notes biographiques 227

Œuvre de Gérard Bouchard 233

Introduction

SRILATA RAVI

CLAUDE COUTURE

Le Québec, comme le Canada britannique, a une importante tradition d'intellectuels publics. Au cours des trois dernières décennies, au Québec, le plus important sans doute de ces intellectuels a été Gérard Bouchard. Que ce soit par ses travaux en histoire sociale, caractéristiques de la première moitié de sa carrière, ou par ses travaux portant sur les imaginaires collectifs qui ont marqué la seconde moitié de sa carrière, enfin par son engagement public, soit par ses nombreuses interventions dans les médias ou par l'énorme travail réalisé lors de la Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables, aucun intellectuel dans l'histoire du Canada n'a eu autant d'influence depuis George Grant que Gérard Bouchard.

Nous avons réuni dans ce livre une dizaine de collaborations de spécialistes de différentes disciplines afin d'explorer plusieurs des thèmes abordés dans l'œuvre de Gérard Bouchard¹. On retrouve donc dans ce livre différents points de vue sur son œuvre immense, autour des thèmes suivants : 1) les imaginaires collectifs ; 2) l'interculturalité et l'interculturalisme ; 3) les phénomènes de rupture et de continuité en histoire ; 4) enfin, le colonialisme/postcolonialisme.

1. Au début de ce projet, du 26 au 28 septembre 2013, un groupe d'environ 30 universitaires, professeurs et étudiants de tous les niveaux, s'est réuni à Banff afin d'explorer, en compagnie de Gérard Bouchard lui-même, les thèmes importants de son œuvre.

GÉRARD BOUCHARD

Né au Saguenay, Gérard Bouchard vit à Chicoutimi, où il enseigne au Département des sciences humaines de l'Université du Québec à Chicoutimi. Après avoir obtenu un baccalauréat en arts au Collège de Jonquière, un baccalauréat et une maîtrise en sociologie à l'Université Laval, il a fait, en 1971, un doctorat en histoire à l'Université de Paris (Nanterre).

Depuis 1971, il est professeur d'histoire et de sociologie à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Parallèlement, il a également été professeur associé à l'Université du Québec à Montréal (1974) et à la Faculté de médecine de l'Université Laval (1988-1989). Titulaire d'un séminaire à la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN) de l'Université Laval (1991), il a aussi été directeur d'études associé à l'École des hautes études en sciences sociales, à Paris (1977, 1991 et 1999). En 1972, il a fondé et dirigé l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations. Entre 1988 et 1998, il a été coresponsable du Projet d'histoire rurale comparée Québec-France. Il a aussi cofondé le Groupe de recherches sur les affaires publiques, dont il a été le coordonnateur de 1988 à 1990. Il est également cofondateur de la Corporation de recherche et d'action sur les maladies héréditaires (CORAMH) (1979) et a lancé en 1972 le Projet BALSAC (fichier de population informatisé du Québec), qu'il a dirigé jusqu'en 2010. Il est actif au sein de l'Association internationale des études québécoises et il fut longtemps responsable de recherche au Réseau québécois de médecine génétique.

Gérard Bouchard a été auteur ou coauteur d'environ 280 articles scientifiques et de plus de 35 ouvrages, parmi lesquels *La construction d'une culture* (1993) et *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay, 1838-1971* (1995), qui terminèrent d'une certaine façon la première moitié de sa carrière, davantage orientée vers l'histoire sociale. Il a obtenu, il va sans dire, de nombreuses distinctions, dont le prix Léon-Gérin du gouvernement du Québec (1993) et le Prix du gouverneur général du Canada (2000) dans la catégorie « Essais » pour l'ouvrage *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, ouvrage clé de la seconde période de sa carrière, davantage consacrée aux grands thèmes de la sociologie historique, dont l'approche diffère de l'approche d'histoire sociale. Alors que cette dernière approche est plus tributaire de la tradition de recherche de la grande École des Annales en France, la seconde approche, en sociologie historique, est ancrée dans les grandes

études comparatives internationales lancées dans les années 1950 et 1960 par des auteurs américains comme Louis Hartz, Barrington Moore Jr. et Theda Skocpol. De fait, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde* devrait être considéré comme l'une des grandes contributions à ces études comparées internationales. Cet ouvrage majeur avait été annoncé par plusieurs parutions des années 1990, notamment *Entre l'Ancien et le Nouveau Monde* (Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1995), l'introduction à l'ouvrage collectif, codirigé avec Yvan Lamonde, intitulé *La nation dans tous ses états* (Montréal/Paris, Harmattan, 1997), enfin *La nation québécoise au futur et au passé* (Montréal, VLB, 1999) et *Dialogue sur les pays neufs* (Montréal, Boréal, 1999). Après la parution de la *Genèse...*, il a aussi publié *Les deux chanoines* (2003) et *La pensée impuisante. Échecs et mythes nationaux canadiens-français* (2004). En somme, après 1995, la trajectoire intellectuelle de Gérard Bouchard a davantage été en fonction d'une analyse des imaginaires collectifs, idées qu'il a ensuite appliquées lors des travaux sur les accommodements raisonnables et des récentes parutions sur l'interculturalisme.

Par ailleurs, Gérard Bouchard a été *Fellow* du *Canadian Institute for Advanced Research*, membre de l'Académie des lettres du Québec et de la Société royale du Canada et également récipiendaire de la médaille Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur de France. Outre les prix attribués aux ouvrages énumérés ci-dessus, Gérard Bouchard a reçu le prix Jacques-Rousseau de l'ACFAS (interdisciplinarité et humanisme) en 1985, le Méritas saguenayen pour la recherche scientifique, en 1985, le prix du Scientifique canadien francophone de l'année, décerné en 1991 par la Société Radio-Canada, le prix Guy-Frégault de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, en 1987 et en 1997, le prix Léon-Gérin en sciences sociales du gouvernement du Québec, en 1993. Il a été élu en 1985 à l'Académie des lettres et sciences humaines de la Société royale du Canada. Au printemps 2001, Gérard Bouchard a reçu pour l'ensemble de son œuvre le prix Gérard Parizeau – Histoire. Il a aussi reçu, en juin 2001, un doctorat *honoris causa* de l'Université McGill. Toujours en juin 2001, il est récipiendaire d'un doctorat *honoris causa* de l'Université Guelph, en Ontario. Depuis février 2002, Gérard Bouchard est titulaire d'une chaire de recherche du Canada sur les mythes sociaux et les imaginaires collectifs, et depuis 2003, il est membre de l'Académie des lettres du Québec. Entre août 2007 et janvier 2008, Gérard Bouchard a été coprésident, avec Charles Taylor, de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, mandatée par le gouvernement du Québec. Entre août 2008 et juin 2009,

Gérard Bouchard a aussi été titulaire de la Chaire de recherche William Lyon Mackenzie-King en études canadiennes à l'Université Harvard. Tous ces prix et ces affiliations témoignent d'une carrière et d'un engagement public hors du commun.

QUELQUES CONCEPTS CLÉS

Avant de présenter les différents chapitres du livre, nous aimerions revenir sur quelques concepts clés de l'œuvre de Gérard Bouchard, notamment tirés de l'ouvrage *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*. Une contribution importante de cet ouvrage sur la genèse des pays neufs est l'approche d'histoire comparée adoptée par l'auteur. C'est sur cette approche que nous voulons insister parce qu'elle est porteuse, croyons-nous, d'une application internationale importante. En effet, deux modèles comparatifs généraux sont présentés : le modèle référentiel et le modèle intégral. Dans le premier modèle, la comparaison porte sur plusieurs unités, mais l'une d'entre elles sert de « point de départ », de « référence ». Dans le second modèle, au contraire, toutes les unités sont traitées également. Le but du premier modèle est de faire ressortir le caractère particulier d'une société par rapport à d'autres unités. C'est par la comparaison que la particularité d'une unité peut apparaître plus clairement. L'objectif du second modèle est au contraire de trouver des aspects communs dans différentes unités égales et comparables. Pour construire sa genèse des nations et des cultures du Nouveau Monde, Gérard Bouchard a emprunté aux deux modèles, d'une part en se servant du Québec comme « point de départ » et, d'autre part, en accordant une importance égale à la reconstruction des récits nationaux des autres unités comparées.

Ainsi, à partir de cette méthode, le Québec aurait traversé un certain nombre de périodes toutes marquées par le processus de continuité et de rupture. Premièrement, de 1608 à 1700, la Nouvelle-France aurait été une expérience de continuité, laquelle fut de plus en plus remise en question de 1700 à 1760. La Conquête a tout chambardé, créant une période de transition de 1760 à 1791. Ce fut au cours de cette période de transition qu'une identité « canadienne » s'est formée au contact du colonialisme britannique, provoquant une période de rupture entre 1800 et 1838. Mais l'échec des Rébellions en 1837-1838 entraîna, pour plus d'un siècle, une fixation de l'identité nationale dans le culturel, dans l'attachement aux origines françaises tout en restant active politiquement. La période suivante, de 1940 à 1960, vit apparaître une nouvelle expres-

sion de l'objectif de rupture, qui fut affirmé lors de la Révolution tranquille des années 1960. L'identité québécoise moderne serait depuis « vraie », puisque politique, par opposition à la « fausse identité canadienne-française », fondée sur le culturel². Mais cette « vraie » identité ne s'est pas encore complètement affranchie de l'ancienne. « L'identité nationale n'est plus canadienne-française (à l'ancienne manière) mais elle n'est pas encore intégralement québécoise³. » Un peu plus loin, il écrit : « Le champ des allégeances est plus fragmenté que jamais. On dirait que le Québec est arrivé à un carrefour où toutes les fidélités, toutes les options, anciennes et nouvelles, se trouvent réunies : celles qu'il avait écartées, celles qu'il n'avait qu'empruntées à moitié et celles qu'a fait émerger son histoire récente⁴. » Le Québec est-il la seule collectivité neuve dont l'avenir est hypothéqué par un lourd passé continuiste ?

En fait, trois exemples présentés par Gérard Bouchard montrent que la voie continuiste a été suivie par d'autres collectivités neuves. Ce sont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada. Du XIX^e siècle jusqu'aux trois dernières décennies du XX^e siècle, ces trois collectivités neuves ont vécu une relation de continuité avec leur métropole. Le déclin de l'Empire britannique après 1945, l'immigration massive et la combativité autochtone pour la reconnaissance notamment de leurs droits territoriaux, ont amené ces sociétés à redéfinir leur identité sans toutefois que la rupture politique avec la vieille métropole soit complétée.

L'APPROCHE BOUCHARD ET « L'INDIANOCÉANISME »...

En somme, Gérard Bouchard, dans la *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, nous fait remarquer la complexité de la méthode comparative comme approche critique. Nous avons déjà signalé dans cette introduction que le livre de Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, devrait être considéré comme un classique de la littérature internationale d'études comparées. En fait, nous pensons que sa méthode, entre autres fondée sur les concepts de rupture-continuité, est exportable et utilisable pour étudier d'autres sociétés. Mais serait-il tout de même possible de renverser le télescope et d'examiner le cas du Québec à partir des marges francophones, voire, par exemple, de

2. Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Boréal, Montréal, 2000, p. 178.

3. *Idem.*

4. *Idem.*

l'océan Indien, en nous servant de l'analogie bouchardienne qui définit le travail de comparaison en tant qu'activité qui cherche à illuminer plutôt que de refléter? Pourrait-on lire l'américanité québécoise à la lumière de la circulation des concepts tels que *imaginaires collectifs*, *interculturalisme*, *appartenance ethnolinguistique* dans les discours indianocéaniques, par exemple? En d'autres mots, comment expliquer la particularité du phénomène « continuiste » du Québec par comparaison à d'autres communautés au passé colonial comparable et où la langue française joue un rôle important? Nous pensons qu'un tel exemple se trouve dans l'océan Indien, dans d'anciennes colonies qui furent tour à tour françaises et britanniques.

Tout d'abord, un tel rapprochement nécessiterait un encadrement historique – celui de l'empire colonial des Français, en compétition avec l'Empire colonial britannique à partir du XVIII^e siècle. Alors que *La Compagnie des Indes occidentales* était engagée dans le commerce des fourrures en Nouvelle-France et dans les plantations de canne à sucre aux Antilles, *La Compagnie des Indes orientales* a établi un commerce florissant d'épices, de soie et de thé en compétition avec les Britanniques et les Hollandais, d'abord à Pondichéry en 1674 et puis à l'île Maurice en 1715, devenue la capitale de l'océan Indien francophone vers la fin du XVIII^e siècle⁵. Avec la défaite française à la fin de la guerre de Sept Ans, la Grande-Bretagne prend possession de l'île française. Le gouverneur anglais de l'île contrôle toute l'administration et suit les ordres du Colonial Secretary et le Gouvernement à Londres, mais il laisse aux Franco-Mauriciens le contrôle de la vie économique, leur langue et leurs coutumes. Maîtres de leurs plantations et de leurs esclaves, ces Français n'ont pourtant aucune voix politique malgré l'établissement d'un Conseil mauricien qui était constitué de quelques membres francophones sélectionnés. Alors que les colons français du Bas-Canada luttaient pour leur autonomie contre le projet de l'unification soutenue par des fonctionnaires et des marchands du Canada britannique, il s'avère qu'au-delà des océans, les colons mauriciens dirigés par Adrien d'Épinay (propriétaire de plantations, avocat et patriote, fidèle à la France coloniale) se battaient pour les mêmes droits dans un contexte culturel et historique semblable. Plutôt concernés par l'emplacement stratégique de l'île que par ces avantages économiques, les Britanniques ont fourni aux colons français des travailleurs engagés de l'Inde après l'abolition de l'esclavage et des bénéfices commerciaux et ainsi, de 1810 jusqu'aux années précédant

5. J. Addison et K. Hazareesingh, *A New History of Mauritius*, 1993.

l'indépendance, l'île Maurice était une île francophone gouvernée par la Grande-Bretagne. Depuis le début du XIX^e siècle, la littérature et la culture mauriciennes témoignent de cet effacement de la culture anglaise et la vitalité de la francophonie et avec la Réunion, Madagascar, Seychelles et Mayotte créent un « espace francophone indianocéanique ».

Deuxièmement, le rapprochement entre l'océan Indien et le Québec devrait tenir compte de l'histoire de l'ethnolinguisme et ses rapports avec la nation et les imaginaires collectifs. L'île Maurice, l'île sans populations indigènes, a été peuplée par des vagues successives d'immigrants depuis le XVIII^e siècle. Elle est composée aujourd'hui de 68% d'habitants d'origine indienne, descendants, pour la plupart, des travailleurs engagés (hindous, 52% et musulmans, 16%). Les métis et les Créoles, descendants des esclaves africains et malgaches, constituent 28% des Mauriciens et sont majoritairement catholiques. Les Chinois (Sino-Mauriciens) et les descendants des colons français (Franco-Mauriciens) constituent le reste de la population⁶. Ces différences ethniques sont reconnues officiellement par la Constitution mauricienne de 1968. Les langues « ancestrales » (le hindi, l'ourdu, le tamoul, le télégou, le mandarin, entre autres) sont désignées par la Constitution comme langues identitaires⁷, marqueurs de différence ethnique et religieuse et elles constituent le soubassement du multiculturalisme mauricien qui reconnaît que les peuples mauriciens viennent d'ailleurs et gardent leurs liens et les engagements aux cultures d'origine⁸. Alors que ces langues ancestrales apprises à l'école ne sont guère utilisées, en public et en privé, trois autres langues se voient dotées des fonctions distinctes : l'anglais, langue de l'administration, du judiciaire et de l'enseignement ; le français, langue dominante des médias et de la presse écrite et de l'expression culturelle et littéraire ; le créole mauricien, la *lingua franca* des Mauriciens. L'île Maurice, avec sa double histoire de la colonisation européenne, est une mosaïque pluriethnique qui ne souscrit pas à une notion monoculturelle de la communauté imaginée.

-
6. Thomas Hylland Eriksen, « Nationalism, mauritian style: Cultural unity and ethnic diversity », p. 549-574.
 7. Nasreem L. Aumeerally, « The ambivalence of postcolonial Mauritius: Policy versus practice in education : A reading of official and popular multiculturalism », p. 307-323 ; Gerda Sonck, « Language of instruction and instructed languages in Mauritius » *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, p.37-51 ; Patrick Eisenlohr, « The politics of diaspora and the morality of secularism : Muslim identities and islamic authority in Mauritius », p. 395-412.
 8. Pour une lecture détaillée de ces questions, voir Srilata Ravi, « Island hinduism – religion and modernity in francophone Indian Ocean literature ».

Alors que le système de Best Losers assure que cet équilibre est maintenu dans la vie politique⁹, dans la vie publique, les deux langues européennes coexistent en compétition permanente malgré leurs rôles séparés. Ce système n'est pas entièrement juste, car même si le créole mauricien est parlé par toute la population, sa valeur identitaire est négligeable sauf pour la communauté de Créoles. D'autre part, malgré l'usage préféré de l'anglais par les élites majoritaires d'hindous, les Franco-Mauriciens descendants des premiers colons, par leur puissance économique, réussissent à maintenir le prestige de la langue française : 93% de la population écoute les actualités en français, et les plus éduqués des Mauriciens parlent couramment le français et l'anglais. La fixité ou la flexibilité des liens entre les langues et l'ethnicité varient sur les axes diachronique et synchronique, et cette polyvalence est exploitée par l'État et par les locuteurs eux-mêmes. Baggioni et Robillard¹⁰, auteurs de *L'île Maurice – une francophonie paradoxale*, notent que, de nos jours, la mobilité linguistique se renforce vers le français à cause d'un phénomène qu'ils dénomment néo-francophonie – les élites hindoues qui, historiquement, ont choisi de parler en anglais pour résister à l'hégémonie culturelle des colons français, voient consolider leur position sociale à travers le français ayant déjà établi leur statut politique dans une île Maurice réussie et bien ancrée dans la mondialisation du XXI^e siècle.

Ainsi, la *déethnisation* du français, voire l'adoption d'une langue par des groupes qui ne la voient plus comme symboliquement représentative des colons et de l'élite créole, a pour une grande partie contribué à maintenir la suprématie et le prestige de la langue française à l'île Maurice. Le fait que la langue française a des liens pluriels avec les divers groupes ethniques pour des raisons multiples (historiques, sociales et politiques) a déterminé le succès de la francophonie mauricienne – le couronnement international d'innombrables auteurs d'origine mauricienne en est une preuve incontestable. À noter ici qu'à la différence de l'île Maurice, La Réunion, département français d'outre-mer, a officiellement maintenu le discours de métissage, discours représentant un espace géoculturel homogène, auquel est transposé le discours républicain de « une nation – une langue » et de la laïcité. Sur cette île sœur dont l'histoire coloniale de l'esclavage et de l'*engagisme* ressemble à celle des Mauriciens, les fissures identitaires se produisent aux frontières entre le créole et le français (contrairement au cas mauricien). À un autre niveau,

9. Aumerally, « The ambivalence of postcolonial Mauritius ».

10. Daniel Baggioni et Didier de Robillard, *Île Maurice : une francophonie paradoxale*.

le métissage masque les clivages internes entre les communautés d'origine africaine, malabare (de l'Inde), française du temps des colons et une nouvelle immigration métropolitaine depuis la départementalisation en 1948. Cette néofrancophonie à Maurice cherche-t-elle à se rapprocher du modèle multi/inter culturalisme? L'américanité de Gérard Bouchard et l'indianocéanisme partagent-ils des points communs? Les imaginaires collectifs se construisent-ils de la même façon dans les deux cas géographiques façonnés par des histoires coloniales semblables?

«Indianocéanisme» est une notion francocentrique datant des années 1960; elle est attribuée au Mauricien Camille de Rauville qui, dans sa description de la production littéraire à Maurice, arguait que l'indianocéanisme s'inspirait des cultures métropolitaines mais était imbu de ses propres ressources organiques. Dans les années 1970, les poètes réunionnais Jean Albany, Jean-François Samlong et Gilbert Aubry proposent eux aussi une vision océanique de la francophonie à travers le concept de la créolie indianocéaniste¹¹. Limités au milieu des littéraires et oubliés à Maurice dans l'euphorie de trouver de nouvelles identités nationale et anticoloniale, ces discours font surface depuis une vingtaine d'années. À La Réunion, l'indianocéanisme est devenu un paradigme pour sortir du binarisme métropole/périphérie encore présent dans une île postdépartementale et de dialoguer avec le reste du monde. Mais cette notion reste encore influencée par des discours européocentriques de l'universalisme et de la laïcité. «La Réunion applique déjà la tolérance. La société réunionnaise, avec ses métissages, incarne l'ambition d'une république laïque et intégratrice¹².» À l'île Maurice, au carrefour de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique du Sud, son triomphe financier extraordinaire a engendré un ressentiment postnational contre la gestion centralisée de l'ethnicité, surtout chez la communauté des Créoles, qui se trouvent marginalisés par la politique diasporique de l'État responsable d'une grande partie pour cette réussite économique. Actuellement, dans les débats publics et universitaires, «indianocéanisme» comme discours culturel qui s'oppose aux discours officiels sur l'ethnicité et la langue peuvent être divisés en deux modèles – l'un qui favorise un modèle créole de l'indianocéanisme et s'inspire des discours académiques francophones, de l'ethnolinguisme

11. Jean-Georges Prosper, *La créolie Indian-océaniste: littératures francophones de la région de l'océan Indien*. Voir aussi <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?page=imprimer-article&id_article=232>, consulté le 24 mai 2014.

12. Voir <http://www.zinfos974.com/Charte-de-la-laicite-dans-les-ecoles-La-Reunion-applique-deja-la-tolerance_a61437.html>, consulté le 28 mai 2014.

créole et de l'histoire coloniale française dans la région, et l'autre qui est plutôt influencé par les discours académiques anglo-américains sur la globalisation culturelle et les mobilités diasporiques, transnationales et postcoloniales. Ce modèle conçoit l'océan Indien comme une zone spatiotemporelle qui s'étend de l'époque précoloniale à l'époque postcoloniale. En faisant de cet espace une zone formée d'entrecroisements diasporiques précoloniale et postcoloniale, l'indianocéanisme met le colonialisme européen entre parenthèses¹³. Ce paradigme d'entrecroisements diasporiques¹⁴ interroge autrement les histoires impériales de la domination, subvertit les binarismes colonisateur/colonisé et révèle les formes alternatives d'interactions culturelles, du sécularisme et des modernités.

Par contre, le modèle créole de l'indianocéanisme est dessiné par l'histoire coloniale de la violence, et il est ancré dans l'histoire de l'impérialisme européen. Françoise Lionnet¹⁵ définit une *Cosmopolitique créole* pour l'océan Indien et Françoise Vergès et Carpanin Marimoutou, dans leur livre *Amarres – créolisation india-océanes*¹⁶, décrivent la créolisation dans l'océan Indien comme une dynamique de la perte et de la préservation des croyances et des pratiques causée par l'abandon de la culture d'origine comme entité. La créolisation donc comme un bricolage de traces, de morceaux de fragments. Ces auteurs arguent que le modèle diasporique de l'océan Indien enlève à l'histoire de l'esclavage sa signification et marginalise les processus de l'hybridité pour des modèles oppositionnels des interactions culturelles. Elles s'inspirent toutes les deux de la créolisation d'Édouard Glissant, concept qui traduit l'impossibilité des filiations, des origines pures et des affiliations culturelles discrètes. Le Tout-Monde de Glissant est une idée relationnelle qui met ensemble langue, économie et écologie. L'identité rhizome de Glissant, malgré sa possibilité de renverser les binarismes polarisants et réducteurs, est souvent critiquée pour ses considérations postmodernes et anhistoriques¹⁷. Ce que ce terme tout de même « universalisant » semble oublier

-
13. Voir Sugata Bose, *Hundred Horizons: The Indian Ocean in the Age of Global Empire*. Les romans d'Amitav Ghosh (anthropologue et écrivain) *A sea of poppies* (2008) et *In an Antique Land* (1992) sont les premiers à développer cette thèse.
 14. Voir Srilata Ravi, « Indian Ocean as Notion – Two Methods of Oceanic Analyses ».
 15. Françoise Lionnet, *Le su et l'incertain: Cosmopolitiques créoles de l'océan Indien/The Known and the Uncertain: Creole Cosmopolitics of the Indian Ocean*.
 16. Françoise Vergès et Carpanin Marimoutou. *Amarres: créolisations india-océanes*.
 17. Édouard Glissant. *Le discours antillais*. Voir aussi Charles Stewart (dir.) *Creolization: History, Ethnography, Theory*.

est que dans le récit des interactions entre communautés diverses, les peuples, les langues et les coutumes sont rentrés en contact avec les géographies insulaires à des moments différents dans l'histoire. De ce fait, nous pensons que la créolisation comme paradigme généralisant risque d'homogénéiser les récits identitaires. Il est particulièrement intéressant de noter qu'à Maurice, ce modèle de créolisations indianocéaniques est soutenu par des intellectuels et des élites « francotropes » comme discours de la résistance contre le discours mauricien officiel, considéré comme anglophone/hindouiste et communautariste de l'ethnicité. Le nouveau paradigme de l'interculturalisme encadré par les intellectuels tels Issa Asgarally et Jean-Marie Gustave Le Clézio, fondateurs de la *Fondation pour l'interculturel et la paix*¹⁸, emprunte directement aux discours français contemporains sur la laïcité et le « vivre ensemble ». La sympathie francophone pour la communauté créole reflète la nature changeante des liens entre la langue française entre les groupes ethniques. Au XIX^e siècle, lorsque les Britanniques voulaient établir la langue anglaise comme langue officielle, les Franco-Mauriciens, sous la direction de George Guilbert, se servaient de l'exemple du créole parlé par la majorité des Mauriciens pour insister sur le fait que le vrai patrimoine linguistique de l'île c'était le français. Dans la mêlée du mouvement nationaliste qui voit les Indo-Mauriciens en grande majorité ayant remplacé les Franco-Mauriciens comme force politique, le français semblait avoir perdu son prestige et son identification avec la population générale. Mais de nouveau dans les années 1980, en réaction contre un État indépendant considéré comme trop hindouiste, le créole mauricien est désormais réclamé par les groupes ethniques marginalisés ainsi que par les intellectuels laïques de toutes communautés comme langue nationale. À Maurice, où les identités sont construites dans les interstices entre langues, l'assimilation linguistique et l'appartenance ethnolinguistique sont des catégories et des concepts trop glissants.

Ainsi, contrairement au modèle francophone de la créolisation, le modèle diasporique permet de mieux faire ressortir les complexités de la modernité mauricienne, qui se présente comme un entrelacement de récits néo-orientalistes qui représentent l'île comme paradis tropical avec les récits centrés sur la puissance émergente des nations asiatiques¹⁹. Suivant l'audience ciblée (européenne ou non européenne; ex-colonisa-

18. <<http://www.fipinterculturel.com/j-m-g-le-clezio/>>, consulté le 27 mai 2014.

19. Naseem Aumeerally, « Tiger in paradise: Reading global Mauritius in shifting time and space », p. 161-180.

teur ou nouveaux acteurs économiques; insulaire ou diasporique), Maurice se revêt des couleurs différentes, et en fonction des cultures diasporiques visées (chinoise, indienne, française), l'île s'exporte différemment²⁰, se transformant chaque fois en un espace liminal de contact croisé par des frontières, nationale et régionale, ethnique et religieuse, linguistique et culturelle.

Ses débats autour des langues et des identités soulèvent la question des imaginaires sociaux et des mythes collectifs. Comme l'ont démontré Boudet et Penghini²¹, à Maurice, il n'existe pas un seul imaginaire national collectif. Trois registres mémoriels différents forment les imaginaires sociaux, créant ainsi des mythes fondateurs multiples. Dans ses travaux sur les mythes sociaux, Gérard Bouchard définit un modèle vertical et pyramidal de mythes directeurs et de mythes dérivés qui façonnent les imaginaires collectifs. À Maurice, le modèle ressemble plutôt à une plateforme horizontale de mythes chevauchants et tapissés. La mémoire culturelle de la colonisation est associée avec les élites créoles et franco-mauriciennes; celle de l'indépendance avec les Indo-Mauriciens, et la mémoire de l'esclavage avec la communauté des Afro-Créoles. Les registres politiques des mémoires ne convergent pas, ils se tapissent par moments mais ils sont la plupart du temps séparés. Si le registre politique de l'indépendance se chevauche sur le registre politique de l'esclavage, c'est pour valoriser une histoire commune de la souffrance, mais le registre politique de la langue française lie ironiquement la mémoire de la colonisation et la mémoire de l'esclavage.

Alors que le modèle créole de l'indianocéanisme ignore cette polyvalence des liens entre la langue, la mémoire et la nation pour des raisons que nous avons déjà expliquées, nous croyons que le modèle diasporique rend plus transparente cette complexité mauricienne. Ce détour par l'océan Indien en remettant en cause l'ethnolinguisme singulier et le fonctionnement singulier des mythes sociaux dans la création des registres politiques a exposé les clivages idéologiques dans les discours académiques traitant des liens entre la langue, la nation et la communauté. Une comparaison prudente et bien encadrée entre l'île Maurice et le Québec pourrait-elle illuminer, pour reprendre l'analogie bouchardienne, la complexité de l'américanité québécoise. En effet, si l'on revoit de près l'américanité de Bouchard, ce paradigme apporte un cadre transnational

20. *Ibid.*

21. Catherine Boudet et Julie Peghini, « Les enjeux politiques de la mémoire du passé colonial à l'île Maurice », p.13-36.

aux questions de l'identité québécoise. Bouchard propose un cadre alternatif pour lire les interactions historiques, linguistiques et culturelles avec l'Europe qui n'est ni entièrement centré sur les discours mimétiques par rapport à la France, ni faussement américanisant par rapport aux réalités géopolitiques étatsuniennes. Le modèle « Nouveau Monde » de Bouchard n'aboutira nullement à l'effacement du sujet québécois, comme le craignent certains intellectuels. En même temps, celui-ci ne mythifie pas non plus le sujet rhizomique, central à la thèse d'Édouard Glissant sur l'américanité, comme vision hémisphérique partagée. Les travaux critiques récents sur les immigrations québécoises internes et externes, les flux multidirectionnels des peuples, des idées et des produits québécois ne font que renforcer cette perspective, voire l'américanité bouchardienne qui, comme le modèle diasporique dans le cadre indianocéanique, repose sur des mouvements vers l'ouverture, vers l'autre, tout en suggérant la dimension signifiante d'une identité bien localisée géopolitiquement. Le concept des liens pluriels entre les registres mémoriels multiples peut-il être intégré à cette notion de l'*américanité* bouchardienne afin de revaloriser et réintégrer les mémoires collectives des Premières Nations, des nouveaux immigrants francophones et la francophonie hors Québec dans la description de la modernité québécoise? Nous pensons que oui, mais à la condition de considérer que le phénomène de la rupture d'avec la culture métropolitaine a des formes variées et parfois inusitées sans que ce soit nécessairement produit par une révolution politique comme celle des Américains en 1776. Au fond, par extension par rapport à l'exemple mauricien, peut-être que le Québec est moins pris dans le modèle continuiste qu'on le croit, même si l'indépendance politique n'est pas réalisée.

LES CHAPITRES²²

Ces quelques pistes de recherche et de réflexion étant lancées, ce livre regroupe d'autres pistes de réflexion ou de synthèse autour de l'œuvre de Gérard Bouchard. Les 10 chapitres constituent justement 10 différents aspects alors que dans la conclusion générale de Gérard Bouchard, lui-même fait la synthèse de ces différentes explorations de son œuvre et y répond. Le premier chapitre est celui du professeur Yves Frenette, de l'Université de Saint-Boniface. Il s'agit d'un excellent résumé de la période « histoire sociale » dans la trajectoire professionnelle de Gérard Bouchard.

22. Afin de ne pas alourdir les notes de bas de page, certains auteurs ont préféré conserver le système de références entre parenthèses dans le texte.

Ainsi, selon Yves Frenette, pendant un quart de siècle, Gérard Bouchard s'est consacré à l'histoire démographique et sociale du Saguenay. Ses analyses ont renouvelé en profondeur l'étude des migrations au Québec, notamment en faisant ressortir les liens étroits unissant reproduction familiale et mobilité géographique. Le texte porte plus particulièrement sur l'apport de Bouchard à l'histoire des phénomènes migratoires à l'ère industrielle et l'historiographie du dernier demi-siècle sur ce sujet. En conclusion, Yves Frenette suggère quelques pistes de recherche à partir des perspectives ouvertes par les travaux de Gérard Bouchard.

Dans le second chapitre, Ian Angus de l'Université Simon Fraser examine le concept d'empire à partir de la théorie critique. Selon lui, la contribution de Gérard Bouchard dans les études sur la nation réside dans le désir de comprendre le Québec en comparaison avec d'autres sociétés du Nouveau Monde, et en tenant compte des illusions d'unicité et des distorsions dans la représentation de soi des sociétés. L'approche comparative est donc pour Angus une forme de critique sociale historique. À la différence de Bouchard, mais sans être en opposition complète, au contraire, à la mise au point scientifique et sociohistorique de son œuvre, Angus cherche ici à présenter une défense de l'utilisation du concept d'empire dans la philosophie politique contemporaine. Dans cette perspective, l'empire peut être utilisé comme un concept critique essentiel pour caractériser la vie contemporaine et aurait pu être utilisé différemment par Gérard Bouchard pour rendre compte des perspectives du Nouveau Monde.

Dans un troisième texte, Éric Forgues de l'Université de Moncton s'interroge sur la mémoire et l'imaginaire collectif au service de la (re) construction identitaire. Pour lui, dans son œuvre, Gérard Bouchard s'est penché sur le rôle des mythes dépresseurs dans la construction de la mémoire nationale, voire de l'identité collective québécoise. Du côté de l'Acadie, selon Éric Forgues, on peut également observer le rôle de mythes dépresseurs dans la mémoire et l'identité acadiennes. Ces dernières années, les débats qui ont eu lieu autour de ces événements-dépresseurs comme évidemment la Déportation montrent une tension en Acadie au sujet du rapport qui devrait être entretenu à l'égard de ces événements, révélant un certain malaise à l'égard de la mémoire collective.

Le chapitre suivant est écrit par la professeure Elizabeth Mancke de la *University of New Brunswick*. Selon Mancke, lorsque les Européens se sont aventurés sur plusieurs continents, ils se sont mis à projeter et à imaginer ces terres et ces peuples qui se trouvaient hors de l'Europe. Ces

projections constituent ce qu'elle appelle les « imaginaires impériaux », des idées sur ces terres et peuples que les Européens ont rencontrés et dominés, et qui étaient si différents du monde qu'ils connaissaient effectivement. Plusieurs de ces imaginaires impériaux sont devenus partie intégrante de notre compréhension du monde moderne, non seulement dans le domaine de la géographie, mais aussi dans d'autres domaines. Quatre grandes catégories d'imaginaires impériaux se renforcent mutuellement : la projection géographique des terres inconnues ; les principes sur lesquels ces terres pourraient être découvertes et réclamées par les Européens ; les imaginaires de ces nouvelles sociétés qu'ils créeraient ; enfin les projections ethnographiques sur les populations autochtones – comme le primitivisme naturel – de manière à légitimer l'application des trois autres imaginaires au nom de la promotion humaine, ou du *progrès*. En analysant ces imaginaires impériaux et leurs applications à l'étranger, nous pouvons commencer à voir l'importance des relations internationales dans la construction d'un empire colonial européen liées à la façon dont les Européens ont imposé ces imaginaires impériaux.

Le cinquième chapitre est celui de la professeure Miléna Santoro de Georgetown University. Dans son étude pionnière, selon Santoro, la *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Gérard Bouchard souligne le décalage entre l'état d'esprit historiquement européen de la classe intellectuelle du Québec et la réalité vécue de la population, ancrée dans une américanité liée, du moins selon la lecture de Bouchard par Santoro, à une simple question de l'influence culturelle et économique des États-Unis. Dans son plus récent travail sur l'interculturalisme, Bouchard, toujours selon l'auteure, cherche à explorer le paradigme social vers lequel la société québécoise a été en mouvement au cours des dernières décennies, avec une référence particulière aux relations majorité-minorité, y compris le rôle des productions et des traditions culturelles dans l'évolution de ces relations. En tant que forme d'expression culturelle destinée à atteindre un public de masse, le cinéma reflète justement ces tensions sociales et les disjonctions qu'analyse Bouchard, offrant un aperçu utile des divers modèles d'interactions entre soi et l'autre, reflétant ainsi la réalité ou cherchant à la façonner dans une culture donnée. Ce chapitre offre donc une analyse comparative de films faits au Québec, par et sur les immigrants et les communautés d'immigrants, avec une référence particulière à la puissance du rêve américain et de sa relation à la notion d'américanité et aussi à l'évolution de l'idéal de l'interculturalité.

Dans le chapitre 6 intitulé « Les ruses du discours, les sémantiques de l'imaginaire national et les identités de l'énergie : les cas comparés du

Québec et de l'Alberta», la professeure Dominique Perron de l'Université de Calgary prend aussi comme point de départ *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*. Selon elle, Gérard Bouchard propose un bilan comparé d'itinéraires collectifs et de procédés discursifs (chapitre VII du volume) mis en œuvre pour «réaménager les imaginaires» de certaines communautés nationales de ce que l'on convient d'appeler les nations du Nouveau Monde. Dans les divers modes historiques d'élaboration des identités nationales, Bouchard énumère, entre autres, selon elle, quelques stratégies de formation de ces imaginaires qui ont servi à construire et à revendiquer des récits identitaires servant d'assises à un certain sens de la nation au fil de périodes historiques déterminées. Dans son chapitre, elle met à l'épreuve ces stratégies désignées par Gérard Bouchard par l'analyse comparative des identités de l'énergie au Québec et en Alberta, afin de montrer comment les cas historiques de l'Hydro-Québécois et du Pétro-Albertain, de l'hydroélectricité au pétrole, s'avèrent des constructions identitaires précises servant à former une idéalité singulière et respective des deux nations. Ainsi, elles sont caractéristiques des *ruses du discours* en vue de développer une identité de l'euphémisme par rapport aux réalités historiques de la formation des peuples albertain et québécois.

Par ailleurs, selon Martin Howard, professeur au *University College Cork* (en Irlande), si les situations linguistiques au Québec, au Canada et en Irlande se distinguent en raison de la particularité des caractéristiques de chaque contexte, elles témoignent à différents degrés des mêmes questions linguistiques concernant le défi linguistique qui se pose dans chaque contexte. En raison de la complexité des rapports entre la langue et la société, ces questions sont diverses, touchant l'éducation, l'immigration, la politique linguistique, la législation linguistique et les droits langagiers, et le rôle d'un groupe langagier par rapport à un autre dans la société, entre autres. Au sujet de la question de l'interculturalisme, le texte de Martin Howard a pour but de cerner dans un cadre comparatif les caractéristiques qui sous-tendent l'approche linguistique dans chaque contexte pour mettre en lumière les leçons que nous pouvons tirer d'un contexte à l'autre.

Dans une autre perspective, Aude-Claire Fourrot, également de la Simon Fraser University, s'interroge sur l'interculturalisme à l'échelle locale. Selon elle, nos connaissances en matière de modèles normatifs de la diversité au Canada et au Québec tendent à laisser de côté d'autres échelles de régulation pourtant au cœur de la prise en charge de la diversité ethnoculturelle. C'est notamment le cas des municipalités qui ont

fait l'objet de recherches récentes, ces dernières démontrant la pertinence d'accorder une attention plus particulière à cette dimension dans l'analyse des politiques envers les immigrants et les minorités ethnoculturelles. En adoptant cette perspective, l'auteure montre le rôle souvent méconnu de la Ville de Montréal dans la construction de l'interculturalisme au Québec. Elle contraste ensuite cette expérience avec celle de la Ville de Laval, dont le modèle de gestion de la diversité s'est construit en partie en opposition à celui de Montréal. À partir des exemples de ces deux processus contradictoires, elle défend une approche d'action publique qui ne surestime pas le rôle explicatif des modèles normatifs d'intégration (comme variable dépendante) dans l'analyse de l'action publique (comme variable indépendante) pour prendre en compte les mécanismes comme variables intermédiaires dans l'analyse de l'action publique : au-delà d'une analyse plus sensible aux contextes locaux, cette approche nous invite à revisiter la notion de modèle d'intégration à partir de ces mécanismes.

Pour sa part, Paulin Mulatris, de l'Université de l'Alberta, s'interroge sur la conservation et le partage de la mémoire des nouvelles communautés immigrantes à partir de cas de Congolais dans la région d'Edmonton (de 1980 à 2010). Selon lui, le développement du sens de l'appartenance est un des thèmes récurrents dans les discours ayant trait à l'intégration des nouvelles populations immigrantes au Canada, et plus particulièrement dans les communautés francophones en situation minoritaire. Dans la plupart des cas, la reconstruction identitaire – processus de négociation/ajustement de soi (*self in present/self in past*) par rapport à son nouveau milieu d'existence est perçue comme un moyen permettant d'y parvenir. Par ailleurs, si l'idée même de la migration sous-entend celle d'une trajectoire de vie, son sens est de fait disséminé à travers divers éléments matériels ou symboliques (objets matériels, discours) accompagnant le migrant et qui sont ainsi des occasions d'une narration de soi. Quels sont ces objets et quels sont les récits qui les encadrent ? Comment les vécus historiques singuliers associés à ces objets s'insèrent-ils ou peuvent-ils s'insérer dans ce qui est appelé à devenir une mémoire collective ou un imaginaire social ? En partant de l'hypothèse que tout processus de partage de mémoire participe à une démarche de reconnaissance de l'autre, sont examinés dans ce chapitre le cas de quelques immigrants d'origine congolaise de la région d'Edmonton.

Finalement, dans le dernier chapitre, Monica Heller de l'Université de Toronto s'interroge sur certaines idées qui prennent la forme de mots clés dans le discours contemporain autour de la francité canadienne, surtout, mais pas uniquement au Québec. Ces idées feraient écho aux

préoccupations européennes concernant la gestion des frontières, ou plus exactement concernant la régulation des flux de personnes et de biens par rapport à la reproduction de frontières tracées selon les principes d'organisation politique et sociale basés sur le concept de l'État-nation. Interculturalisme, vivre-ensemble, accommodement raisonnable : ce sont des termes qui relèvent du principe de la nation, mais qui ne l'interrogent pas, ce que l'auteure entend justement interroger. Selon elle, comme Fredrik Barth l'a démontré il y a longtemps, le groupe n'existe pas en tant que tel, il est le produit de processus de construction, de reproduction, voire de contestation et de démantèlement de *frontières*. Au lieu de penser en termes de coprésence, il vaut mieux penser en termes de *relations*, et donc encore de processus social. Elle suggère donc qu'un regard processuel nous oblige à recentrer nos questions, pour privilégier une analyse des frontières et de leurs enjeux, plutôt que de la situation de groupes imaginés comme uniformes et figés.

RÉFÉRENCES

- Addison, John et K. Hazareesingh, *A New History of Mauritius*, Île Maurice, Éditions de l'Océan Indien, 1993.
- Aumeerally, Naseem, « The ambivalence of postcolonial Mauritius », *International Journal of Cultural Policy*, 11 : 3, 2005, p. 307-323.
- Aumeerally, Naseem, « Tiger in paradise : Reading global Mauritius in shifting time and space », *Journal of African Cultural Studies*, 17 :2, 2005, p. 161-180.
- Baggioni, Daniel et Didier de Robillard, *Île Maurice : une francophonie paradoxale*, Paris, L'Harmattan, 1990.
- Bose, Sugata, *Hundred Horizons : The Indian Ocean in the Age of Global Empire*, Cambridge, Harvard University Press, 2006.
- Bouchard, Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal, 2000.
- Boudet, Catherine et Julie Peghini, « Les enjeux politiques de la mémoire du passé colonial à l'île Maurice », *Transcontinentales : Société, idéologie, système mondial*, 8, 2008, p.13-36.
- Eriksen, Thomas Hylland, « Nationalism, mauritian style: Cultural unity and ethnic diversity », *Comparative Studies in Society and History*, 36, 1994, p. 549-574.
- Glissant, Édouard, *Le discours antillais*, Paris, Seuil, 1981.
- Lionnet, Françoise, *Le su et l'incertain : Cosmopolitiques créoles de l'océan Indien / The Known and the Uncertain : Creole Cosmopolitics of the Indian Ocean*, Pelouse, Trou d'eau douce : L'atelier de l'écriture, 2012.

- Eisenlohr, Patrick, « The politics of diaspora and the morality of secularism : Muslim identities and islamic authority in Mauritius », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 12, 2006, p. 395-412.
- Prosper, Jean-Georges, *La créolie Indian-océaniste : littératures francophones de la région de l'océan Indien*, Éditions le Printemps, Île Maurice, 1996.
- Stewart, Charles (dir.), *Creolization: History, Ethnography, Theory*, California, Left Coast Press, 2007.
- Ravi, Srilata, « Indian Ocean as Notion – Two Methods of Oceanic Analyses », *Journal of Romance Studies*, 4:2, 2014, p. 91-98.
- Ravi, Srilata, « Island hinduism – religion and modernity in francophone Indian Ocean literature », dans Chantal Zabus (dir.), *The Future of Postcolonial Studies*, London, Routledge, 2014.
- Sonck, Gerda, « Language of instruction and instructed languages in Mauritius », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 26:1, 2005, p. 37-51.
- Vergès, Françoise et Carpanin Marimoutou, *Amarres : créolisations india-océanes*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?page=imprimer-article&id_article=232>, consulté le 24 mai 2014.
- <http://www.zinfos974.com/Charte-de-la-laicite-dans-les-ecoles-La-Reunion-applique-deja-la-tolerance_a61437.html>, consulté le 28 mai 2014.
- <<http://www.fipinterculturel.com/j-m-g-le-clezio/>>, consulté le 27 mai 2014.

